



Traumatisme sonore

Surdité subite

Aide-mémoire pour le secouriste

Exposition à un bruit très intense

- Impulsionnel
- Continu de courte durée
- Explosion



Risque d'atteinte auditive même après une seule exposition

Présence de surdité et autres symptômes

INTERVENIR IMMÉDIATEMENT

Surdité



Vomissements



Douleur



Étourdissements
ou vertiges



Saignement



Sensation d'oreille
bouchée



**Diriger le travailleur
à l'urgence**

Présence de surdité ou acouphènes, sans autre symptôme

Surdité



ou

Acouphènes



Diriger le travailleur pour une consultation en clinique d'audiologie, le plus tôt possible dans les premières 24 heures.

Si l'accident se produit le vendredi soir ou durant la fin de semaine, diriger immédiatement à l'urgence de l'hôpital.

**Clinique d'audiologie
publique (sans frais)**



Demande papier
de consultation
URGENTE

Transmettre par
télécopieur



Confirmer par
téléphone

Coordonnées de la clinique

Apposez l'étiquette

**Clinique d'audiologie
privée (avec frais)**



Appeler à une clinique de votre choix pour
obtenir un rendez-vous **URGENT**

Si l'appel est effectué par le secouriste,
le consentement préalable du travailleur est requis



Traumatisme sonore

Surdit  subite

Aide-m moire pour le secouriste

D finition

La surdit  traumatique est **subite** et caus e par une **exposition soudaine**   un **bruit tr s intense** (impulsionnel, continu de courte dur e, explosion). Cela peut entra ner une atteinte auditive m me apr s une seule exposition. Les l sions peuvent  tre temporaires ou permanentes.

Sympt mes possibles

- Surdit 
- Sensation d'oreille bouch e
- Saignement de l'oreille
- Douleur
-  tourdissements ou vertiges
- Vomissements
- Acouph nes

Conduite   tenir

La surdit  traumatique n cessite une consultation urgente.

Pr sence de **surdit  et autres sympt mes** (par exemple : douleur, vomissements, vertiges, saignement) :

—> Diriger imm diatement le travailleur   l'urgence de l'h pital.

Pr sence de **surdit  ou acouph nes sans autre sympt me** :

—> Diriger le travailleur pour une consultation en clinique d'audiologie, le plus t t possible dans les premi res 24 heures.

Si l'accident se produit le vendredi soir ou durant la fin de semaine, diriger imm diatement   l'urgence de l'h pital.

Options pour la consultation en clinique d'audiologie (le travailleur doit comprendre l'urgence de consulter)

Clinique d'audiologie publique (sans frais)

1. Remplir une demande de consultation papier qui inclut les informations suivantes :
 - objet: Surdit  subite caus e par un bruit soudain;
 - nom, pr nom, date de naissance et coordonn es du travailleur;
 - mention **URGENT**;
 - moment et circonstances de l'exposition.
2. Transmettre la demande   la clinique par t l copieur.
3. Appeler   la clinique pour confirmer la r ception de la demande et la prise en charge du travailleur.

Clinique d'audiologie priv e (avec frais)

- Appeler   la clinique de votre choix pour obtenir un rendez-vous **URGENT** (secouriste ou le travailleur).
- Si l'appel est effectu  par le secouriste, le consentement du travailleur est requis.
- Ce service entra ne des frais qui pourraient  tre rembours s par la CNESST   la suite de la r clamation du travailleur.